
MES AVANTAGES JEUNES

Jeunes Agriculteurs 24 / Crédit Agricole

Le Crédit Agricole Charente-Périgord propose des solutions adaptées et préférentielles pour les jeunes installés. Nous mettons à la disposition des jeunes un conseiller Agricole dans chacune des agences de Charente- Périgord (moins de 20 minutes de trajet de chaque exploitation). Nous mettons également à disposition des jeunes des expertises gratuites pour répondre aux enjeux de l'agriculture : RSE, énergies renouvelables, transmission, assurance et prévoyance.

L'INSTALLATION: L'AFFAIRE DE TOUS!

➤ **Pour les jeunes qui s'installent *avec et sans les aides* : volet *financement***

- Prêt foncier modulable 20ans + 5ans maximum
- MT agri en Prêt à piloter fixe avec la modulation possible des échéances pour adapter les remboursements en cas d'aléas : modulation + ou – 50% à la hausse comme à la baisse, pause des échéances sur une durée maxi de 12 mois, allongement de durée maximale de 5 ans par rapport à la durée initial du prêt.
- Prêt agri confiance : Prêt d'honneur 0 % au jeunes limité à 20 000 euros et à 20% du besoin de financement bancaire Mt, durée maxi de 7ans sous condition d'une assurance protection de revenus.
- Prêt Développement du territoire : Prêt d'honneur étudié par la Caisse locale avec un maximum de 15K€ sans frais de dossier et à taux 0%.
- Portage FONCIER CA-SAFER sur l'acquisition de foncier non familial et non bâti ET les plantations (vignes /arbo) : montant maxi 200 000€ pour le foncier et 300 000 € pour vignes / arboriculture.
- Exonération frais de dossier sur les prêts MT prévus au plan de financement JA.
- Des garanties innovantes pour permettre toutes les installations : INAF, ALTER' NA, Caution CAMCA JA pour garantir les crédits.
- Assurance des emprunteurs : Exonération de **15 %** sur cotisation Assurances Emprunteurs JA (avec couverture ITT).

➤ **Volet Assurances :**

- Audit Risque gratuit de l'exploitation réalisé par L'Expert Assurance du CA.
- Couverture assurantielle à tarif réduit sur les cotisations assurances PRO (multirisques agricoles, climatiques, véhicules, mortalité des animaux) et PART (véhicules et habitation) :
 - ✓ 50% la 1^{ère} année d'installation
 - ✓ 40% la 2^{ème} année
 - ✓ 30% la 3^{ème} année
 - ✓ 20% la 4^{ème} année
 - ✓ 10% la 5^{ème} année
- Assurance risque fiscal et protection des revenus jusqu'à – 25%
- Prise en charge de votre assurance Multirisque agricole dans la limite de 1000 € si le JA s'inscrit dans une démarche de conversion BIO et ou de certification HVE 3.

➤ **Le + JA :**

Aide financière directe Caisse locale de 1500 à 3000 € servant à couvrir les frais d'installation + 300 € pour l'acquisition d'un matériel informatique (pour tout JA contractualisant + de 150k€ de crédit MLT avec CACP)

Jeunes Agriculteurs 4 s'engage à faire la promotion de la présente charte sur le site installation-agricole.com

CONTACTS

Jeunes Agriculteurs 24

Pôle Interconsulaire - Boulevard des Saveurs -
Cré@valléeNord
24060 PERIGUEUX CEDEX 9
jeunesagriculteurs24@yahoo.fr
05 53 35 88 43

Crédit Agricole Charente Périgord

PERIGUEUX TAILLEFER
40 Rue Taillefer
24000 PERIGUEUX
<https://www.credit-agricole.fr/ca-charente-perigord/particulier.html>
09 69 32 22 13